

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE
LE 15 OCTOBRE 2015 À 21H05**

Tenue à la salle du conseil municipal
au 629 rue des Loisirs à Ste-Christine

**ILS SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE
L'ASSEMBLÉE :**

Mme Huguette St-Pierre Beaulac, maire

Et les conseillers suivants :

Monsieur Patrick Benoît
Monsieur Simon Dufault
Monsieur Jean-Marc Ménard
Monsieur Mario Noël
Monsieur Gilles Roberge
Monsieur Gilbert Grenier

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame
Huguette St-Pierre Beaulac.

Était également présente:

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-
trésorière

Il est absent à l'ouverture de l'assemblée :

Aucun

Tous les conseillers renoncent à l'avis de convocation
conformément aux dispositions mentionnées au Code municipal
art. 152 à 156.

1. Adoption de l'ordre du jour

219-10-2015 Il est proposé par M. Gilles Roberge
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

2. Inspecteur en bâtiment

220-10-2015 Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'engager Mme Pascale Benoît comme
inspectrice municipale suite à l'entente avec la municipalité de
Bonsecours avec les élus municipaux. L'implantation du module
« permis » de CIB sera acheté, pour faciliter le travail et la gestion
des permis.

**3. Proposition pour l'étude préliminaire de la collecte et
épuration des eaux sanitaire du secteur urbain**

CONSIDÉRANT QUE M. Simon Leclerc, de la firme Simon
Leclair consultant, a proposé une étude préliminaire en quatre (4)
étapes pour la collecte et épuration des eaux sanitaires du secteur
urbain, suite à la demande des élus municipaux;

221-10-2015

Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de M. Simon Leclerc de la firme Simon Leclerc consultant, au montant global forfaitaire pour les quatre (4) étapes est de 14 600\$. Ce montant inclut les ressources humaines, les frais de transport, les analyse granulométriques réalisées en laboratoire, les matériaux de construction de trois piézomètre et la production des documents.

4. Rapport des Loisirs

Les élus responsables des Loisirs de Sainte-Christine font la demande à la municipalité pour obtention d'un montant au PACTE RURAL pour la restauration de la patinoire.

Les élus analyseront la demande.

5. Période de question;

Aucune question

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

222-10-2015

Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 22h15.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Caroline Lamothe
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse